



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 9 juillet 2022

Incendie et fermeture du pont de Dzoumogné

Cette nuit, le pont de Dzoumogné a été volontairement incendié : compte tenu des dommages constatés et des risques pour la sécurité des véhicules et des personnes, il n'y a pas d'autre choix que de le fermer à la circulation.

Des mesures de contournement sont donc mises en place jusqu'à nouvel ordre.

L'incendie ayant pu endommager la structure du pont, une expertise est d'ores et déjà commandée en urgence pour évaluer l'impact précis.

Cependant, l'État tient à rappeler que de telles actions n'accéléreront pas la mise en place d'un nouveau pont et que les habitants de Dzoumogné et du Nord sont les premières victimes de cette action criminelle qui entrave la libre circulation de chacun.

Comme cela a été publiquement annoncé, les services de l'État sont en discussion depuis le début de la semaine avec le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) pour étudier la venue d'un nouvel ouvrage temporaire en attendant les travaux à venir. Mais ce nouvel ouvrage ne pourra se faire que sous réserve d'aménagements préalables et de délais de routes puis de mises en œuvre.

Contact presse :
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08
Courriel : communication@mayotte.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976